



Paris, 14 FEV. 2022

2022 PP 40 Autorisation de signer les marchés publics à conclure avec les attributaires désignés par la CAO de la Ville de Paris et/ou ceux lancés suivant la procédure prévue aux art. R.2122-1 à 10 du CCP.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le présent projet de délibération est relatif aux marchés publics attribués par la commission d'appel d'offres de la Ville de Paris et/ou ceux lancés suivant la procédure prévue aux articles R.2122-1 à R.2122-10 du code de la commande publique. L'ensemble de ces marchés publics est listé dans le tableau annexé au présent projet de délibération.

Ce tableau présente les principales caractéristiques de chaque marché public, ainsi que les décisions de la commission d'appel d'offres et du représentant du pouvoir adjudicateur (l'attributaire retenu et le montant du marché public).

Les conclusions justifiant les attributions sont consignées dans les rapports établis à l'appui de chacune des consultations. Les pièces des marchés publics (l'acte d'engagement, le CCAP, etc.), les procès-verbaux et, suivant le type de procédure de passation, l'avis de publicité publié, sont consultables à la bibliothèque du Conseil de Paris.

Je vous demande de bien vouloir m'autoriser à signer l'ensemble des marchés publics annexés à la présente délibération et procéder à leur mise au point éventuelle, dans les conditions et limites fixées par le code de la commande publique précité.

Les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget spécial de la préfecture de police selon les indications qui figurent dans les délibérations initiales.

Tel est l'objet de ce projet de délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le préfet de police

Didier LALLEMENT